

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ANTES
du Mardi 12 Mars 2024
Les Hauts-Geneveys**

Présent·e·s : Jessica Russo, Mélanie Gubler-Piegay, Caroline Pages, Patricia Jaquet, Jean-Pierre Oувray, Emmanuelle Calon, Hélène Rognon, Brigitte Fornachon, Dominique Dey, Sylvie Fontana, Annie Chognard.

Excusé·e·s : M.Cattin, M.Taillard, JL Rouiller.

Ordre du jour :

- 1 Adoption du procès-verbal de l'AG du 14 mars 2023.
- 2 Adoption des rapports des délégué.e.s.
 - a) Commission Faîtière, par Sylvie Fontana
 - b) Commission CPCN , par Dominique Dey
 - c) Commission CPPC par Brigitte Fornachon
 - d) Commission OrtraSanté-social Neuchâtel par Brigitte Fornachon
 - e) Commission Tripartite Romande par Annie Chognard
 - f) Commission Formation Antes par Jean-Pierre Oувray
 - g) Commission PSDMD (Prends soin de Mon Doudou) par Brigitte Fornachon
- 3 Rapport du Comité par la présidente Caroline Pages.
 - a) Proposition de mise à jour des statuts selon l'annexe du rapport du comité "Statuts-article18-paragraphe-défraiements"
- 4 Rapport de la secrétaire-comptable Patricia Jaquet, et adoption des comptes 2023.
- 5 Adoption du budget 2024.
- 6 Comité : Démissions et nominations.
- 8 Divers:

En préambule de l'ordre du jour de l'assemblée générale, nous visionnons l'infographie, créée par Chocolat Prod (<https://www.chocolat-prod.com/>), présentation de l'ANTES.
Cette infographie est visible sur le site de l'ANTES <https://www.ne-antes.ch/>

Vous pouvez la partager à vos collègues. Sur vos réseaux.

1. **Adoption du procès-verbal de l'AG du 14 mars 2023**

Le PV de la dernière AG est approuvé, sans modification.

2. **Adoptions des rapports des délégué·e·s**

a. **Commission faîtière**

Rappel : les représentant·e·s des employeurs sont au nombre de 5 :

2 pour l'ANMEA, (*Association Neuchâteloise des Maisons pour Enfants Adolescent·e·s et adultes*), 2 pour la Fondation les Perce-Neige et 1 pour l'AFNJ (*Association des Fondations Neuchâteloises pour la Jeunesse*).

La représentante du SSP (*Syndicat des Services Publics*) sera Mme Rinaldo Sabrina

La commission faîtière est pleinement satisfaite de sa collaboration avec Mme Richter (personne de confiance, selon l'Annexe no 12 - Règlement concernant la protection de l'intégrité de la personne et la gestion des conflits -) et de la reprise du dialogue avec l'Etat quant à la CCT-ES et les conditions salariales/de travail.

b. **Commission CPCN** (*Caisse de Pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel*)

Bon ressenti vis-à-vis de la gestion des comptes par le CPCN, d'après Dominique, représentante de l'ANTES au sein du Conseil d'administration de la CPCN jusqu'en juin 2024. Si l'ANTES peut encore bénéficier d'un·e représentant·e à la CPCN (cela se définit selon le nombre d'adhérent·e·s de l'association), elle reconduira son mandat sur 3 ans, à moins qu'une personne ne se déclare intéressée pour prendre la relève !

c. **Commission CPPC** (*Commission Professionnelle Paritaire Centrale*)

Sujets traités : équivalence ES-HES (classe 8), scindement de l'ANMEA (ANMEA, Perce-Neige, ANFJ), promotions internes, obtention de 3 échelons par la formation, congés suite à un deuil.

En recherche de suppléant suite au départ de JL Rouiller, cela signifie 6 à 7 séances par année.

d. **Commission Ortra Social-santé Neuchâtel**

Présentations : association REN (*Réseau d'Entreprises formatrices Neuchâteloises*), dont le but est de d'encourager et accompagner les entreprises neuchâteloises dans la formation des apprenti·e·s dans tous les domaines d'activités) et de la formation MSP dispensé dès août 2024 au CPNE (*Centre de formation Professionnelle NEuchâtelois, pôle santé et social*).

e. **Commission Tripartite Romande**

Rappel : formée en 2010, réunit employé·e·s, employeurs et Ecoles de formation du Social => pour offrir une plate-forme d'informations entre les différents partenaires.

Infos HES-SO : Participation du Domaine Travail Social au Forum HES-SO, Master Innokick, enquête sur les besoins du marché de l'emploi du social en Suisse romande, modalités d'inscription (BATS : choix du lieu de formation obligatoire et augmentation des quotas, évolution du CAS PF, DAS de superviseur·e 30 -> 40 Crédits ECTS).

Associations membres : ARS (association des superviseur·e·s), INTEGRAS (association professionnelle pour l'éducatrices), FEDERANIM (animation), ANTES => voir leur actualité sur leur site.

f. **Commission Formation ANTES**

Organisation de 2 formations par année civile.

Rappel ; 24 participants à la formation PECS (janvier 2024).

Formation en thérapie brève (systémique) avec l'IGB (Institut Gregory Bateson), de 8 jours en septembre et novembre 2024.

Desiderata pour les prochaines formations : PECS 2, Thèmes autour du stress au travail, Burn Out, harcèlements, gestion des conflits, méthode auto-défense Wendo, méthode Target (méthode de performance mentale)...

La liste est ouverte, permettez-vous d'exprimer vos envies, quel que soit votre secteur d'intervention au sein des institutions Neuchâteloises.

g. **Commission PSDMD (Prends Soin De Mon Doudou)**

Une séance devrait se mettre en place en ce début d'année 2024.

Les rapports des différentes commissions sont adoptés.

Avec remerciements à leurs auteurs.trices

3. **Rapport du Comité par la présidente Caroline Pages**

Caroline rappelle les actions du comité durant l'année 2023 : le retour positif de la pétition de fin 2022, le travail effectué au sein des diverses commissions, la mise à jour du site de l'ANTES, le courrier à la CPPC afin de faire valoir la reconnaissance des heures de présence au comité et au sein des commissions, la réalisation de l'infographie, et la création d'un Roll Up, par Chocolat Prod. Caroline remercie tous et toutes les membres du comité et la secrétaire pour leur travail et la belle ambiance lors des séances du comité.

Rappel de la nouvelle adresse du secrétariat :

secretariat@ne-antes.ch

Le rapport du Comité est adopté.

Merci à notre présidente Caroline

a. Proposition de mise à jour statut article 18, paragraphe-défraiements.

Pour rappel, cette rubrique fait suite à une volonté de niveler les défraiements de chacun.e, avec un souhait d'égalité pour chaque délégué.e (certaines commissions étant rémunérées par des jetons de présence, d'autres non).

La proposition de défraiement est acceptée, comme libellée, et entrera en vigueur dès cette année 2024.

Le document sera versé dans le dossier comptabilité, et non compris en tant que changement de statut (cette méthode entraînant des modifications administratives trop conséquentes).

4. **Rapport de la secrétaire-comptable Patricia Jaquet, et adoption des comptes 2023**

Rapport adopté avec nos remerciements.

5. **Adoption des comptes 2024**

Suite à l'acceptation des défraiements, le point/Indemnisations du comité et des délégué.e.s passe de 3500 CHF à 6000 CHF

Dominique demande à ce que le document Budget soit rédigé avec les colonnes année -1/année en cours/année à venir et qu'apparaissent sur le document les avoirs de l'association.

Le budget 2024 est adopté avec les remarques émises.

6. **Comité. Démissions et nominations.**

Le comité est reconduit dans ses fonctions. En espérant accueillir d'autres membres en cours d'année !!!

A relever la démission de M. JL Rouiller, en tant que suppléant à la CPPC. Encore merci à lui.

Présidente : Pages Caroline

Vive-présidente : Fontana Sylvie

Membres du comité : Calon Emmanuelle, Chognard Annie, Dey Dominique, Fornachon Brigitte, Oeuvray Jean-Pierre et Rognon Bologna Hélène.

Secrétaire-comptable : Jaquet Patricia

Nous rappelons que les séances du Comité sont ouvertes à tous et toutes les employé·e·s des institutions neuchâteloises régies par la CCT-E.

Sans engagement de votre part, pour partager votre situation, échanger sur votre quotidien.

Un lundi par mois, de 9h à 11h, au CPN de Cernier, Henri Calame 4.

Prochaines dates ; les lundis 15 avril, 13 mai, 10 juin et 26 août.

7. **Divers**

Discussions durant l'AG

Suite au visionnage de l'infographie

Comment diffuser cette vidéo de 2mns10 et faire connaître l'ANTES, en plus du Power-Point actualisé (pour les présentations à la HES de Fribourg) et du Roll-Up (Roll-Up qui pourrait voyager dans les différents lieux : Ecoles, institutions...) ?

=> Par le biais du site ANTES,

=> Chacun·e peut partager la vidéo, par les différents réseaux sociaux, (Snapchat, Instagram...)

=> Au sein des Ecoles Sociales (HES, IPC, ARPI, ES, ESIL....)

=> Est-ce possible de le mettre sur You Tube ?

Cette discussion se poursuivra lors des comités

Les suppléances au sein des commissions et leur utilité

Notre présence au sein des commissions est importante surtout (et sans minimiser les autres commissions) dans celles de la Commission faîtière (10 séances/an) et de la CPPC (6, 7 séances/an).

Ces commissions travaillent sur la CCT-ES, son application, sa visibilité et sa clarté.

Une suppléance permet une représentation de l'ANTES à chaque séance, en cas d'empêchement du/de la délégué·e.

Et donc d'exprimer notre/votre volonté face aux employeurs, sur nos/vos conditions de travail.

La séance est levée vers 22h30. Merci aux personnes présentes !

Pour ce PV ; Annie Chognard